

« LES PAS PRESSES » Mairie
42122 SAINT MARCEL DE FELINES
Agréé Jeunesse et Sports n° 42S070,009
Adhérent à la F.F.Randonnée
Courriel : paspresses@orange.fr
Site Internet : www.lespaspresses.org
M-Claude BISSUEL 8, impasse Gustave Flaubert
42300 MABLY tél. 06-47-06-52-39 bernard.bissuel@orange.fr



Notre Association organise cette sortie avec nuitées et visites pour lesquelles elle fait appel à des prestataires extérieurs (hébergement, restaurateur, transporteur...).

Afin que ce séjour soit organisé dans la plus parfaite légalité, notre Association bénéficie d'une extension de **l'Immatriculation Tourisme** dont est titulaire la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Nous avons donc **demandé au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Loire, le bénéfice de l'extension d'Immatriculation Tourisme de la Fédération dans le cadre de la coorganisation de ces séjours.**

Vous trouverez ci-joint les documents ; merci de remplir soigneusement les bulletins d'inscription (car les coordonnées de chaque participant devront ensuite être saisies sur le site de la Fédération), et les retourner avec les chèques.

- Nous avons obligation de vous proposer et vous conseillons de prendre l'adhésion aux assurances «Annulation et Interruption de séjour» liées à l'agrément, **au prix de 18 €/personne.**

! Vous êtes libres de la refuser, mais nous attirons votre attention sur le fait que vous ne pourriez pas prétendre à un remboursement de la part du club.

Par ailleurs, il est rappelé que votre licence vous fait bénéficier de la garantie «Assistance et Rapatriement» en cas d'accident pendant le séjour.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER AVANT LE 20 AVRIL AVEC UN ACOMPTE DE 160 €

à Marie Claude BISSUEL 8, imp. Gustave Flaubert 42300 MABLY

CHEQUE A ETABLIR A L'ORDRE DES PAS PRESSES

Remplir le BULLETIN DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE ANNULATION (annexe 11 option 1)

Coût 18 € par personne assurée à régler séparément également à l'ordre des Pas Pressés

l'assurance ne pourra être prise en compte qu'à partir de la date d'encaissement de ces 2 chèques

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- annulation entre le 20 avril et le 14 juillet : retenue de 150 €

- annulation entre le 14 juillet et le 15 août : retenue de 250 €

- annulation après le 15 août : retenue de 100 %, soit 360 €

NOM, prénom :

Adresse complète :

n° tél.

adresse mail :

n° de licence :

régime particulier :

Je, soussigné, certifie avoir consulté les Conditions Générales de Vente que je déclare accepter sans réserves.

Date et Signature